



En 2016, **un plan de lutte contre les discriminations à l'embauche** a renforcé les mesures déjà entreprises afin de répondre à ces inégalités

Objectif 10

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Le contexte, les enjeux

En France, les inégalités se manifestent principalement entre les cadres et les ouvriers. En effet, un cadre a une espérance de vie plus longue de 6,5 ans que celle d'un ouvrier. Cela se manifeste aussi particulièrement au niveau du revenu : le quart des salariés les mieux payés jouit d'un revenu 10 fois supérieur à celui du quart le moins bien payé. Pour appuyer ces chiffres, 10 % des ménages les plus aisés possèdent 35 fois plus de patrimoine que les 50 % les moins bien dotés. Le niveau de vie des 20 % les plus aisés est 3,9 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres, après redistribution (impôt et aides). Avant redistribution, ce chiffre grimpe à 7,4.

Afin de combler ces inégalités, l'État français a procédé à une autonomisation de l'ensemble de la population à travers le Revenu de solidarité active (RSA) et les autres aides sociales. Encore récemment, un débat sur le revenu universel est apparu, notamment lors de la dernière élection présidentielle. Par ailleurs, une lutte contre les discriminations à l'embauche se met en place. Une enquête commanditée par le ministère du Travail en 2016, effectuée auprès de 40 grandes sociétés en France, montre que ce taux est bien plus important

pour les personnes dont le nom est à consonance maghrébine : 36 % de réponses positives, contre 47 % pour les autres. Dans 12 de ces entreprises, l'écart était de plus de 35 points. En 2016, un plan de lutte contre les discriminations à l'embauche a renforcé les mesures déjà mises en place afin de répondre à ces inégalités.

L'État a également créé la possibilité d'une action de groupe pour mieux défendre les personnes victimes de discrimination collective. Cela s'est traduit par une campagne de sensibilisation #LesCompétencesDabord. D'autres types d'inégalités sont ressorties en lien avec la corruption. Pour répondre à cela, la loi Sapin 2 « sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique » de 2016 a été adoptée. Ces inégalités sont renforcées par la mobilité/migration. En 2016, dans l'espace Schengen, 227 550 titres de séjours ont été attribués, en progression constante : en 2010 les attributions étaient de 196 535. En parallèle, 3,1 millions de visas ont été délivrés en 2016, en augmentation depuis 2010 mais en baisse entre 2015 et 2016, notamment suite aux attentats.



Les repères pour mon organisation

Questionner ses activités pour contribuer à l'ODD 10

Quel est l'écart de revenu entre le salarié le mieux payé et le moins bien payé de mon organisation ?

Les effectifs au sein de mon organisation présentent-ils une diversité d'âge, de sexe, et d'origine ? Y a-t-il des différences de revenus significatives entre les différents groupes ?

Quelles actions puis-je proposer sur mon territoire afin de faciliter l'accès à l'emploi et à un revenu convenable pour les personnes qui en sont les plus éloignées ?

Y a-t-il des groupes sociaux (selon le sexe, l'âge, l'origine ou la classe sociale) qui sont particulièrement représentés ?

Comment mon organisation peut-elle soutenir la lutte contre la pauvreté et soutenir l'accès aux droits, en s'appuyant aussi sur les dispositifs existants (via appui financier, mécénat de compétences, congés de solidarité pour les salariés) ?

Identifier les interactions clés de l'ODD 10

La rosace des interactions de l'ODD 10 avec les 16 autres



Réduction de moitié de la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffrent de pauvreté sous tous ses aspects ; faire en sorte que tous aient accès aux services de base



Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique ; assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats



Accès à une couverture sanitaire universelle, des services de santé essentiels, à des médicaments et vaccins sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable



Dynamiser les acteurs du territoire ; mobiliser les acteurs économiques ; stimuler l'aide public pour le développement



Accès à l'éducation pour tous et toutes

Que gagne-t-on à travailler sur les interactions de l'ODD 10 avec les autres ? Une mobilisation élargie, des cibles prioritaires, une transition approfondie.

Travailler sur les interactions de l'ODD 10 avec les 16 autres permet, à partir d'un travail sur les inégalités entre les pays et d'un pays à l'autre, de :

- Mobiliser plus largement techniciens, élus, partenaires, sur un projet local de développement durable, en partant de leurs sujets de préoccupation et en montrant que ces sujets croisent ceux de la lutte contre les inégalités : les actions sur les inégalités peuvent contribuer à la mise en œuvre de leurs objectifs et inversement, leurs actions peuvent contribuer à la réalisation des objectifs sur la réduction

des inégalités. Cela permet donc de dépasser les silos en travaillant sur des sujets concrets de coopération, et d'améliorer ainsi la cohérence du projet, d'élargir la vision et de consolider le partenariat local (ODD 17), dans lequel la collectivité tient un rôle majeur ;

- Éclairer les cibles prioritaires à viser sur l'ODD 10, en fonction des enjeux spécifiques du territoire, des priorités politiques locales et des acteurs mobilisable ;
- Avancer sur le chemin de la transition en faisant évoluer certaines actions qui peuvent, partant d'un seul objectif, en remplir plusieurs en même temps. Cela permet donc de développer, pour un même budget, davantage de bénéficiaires.

 **Les mots-clés de l'ODD 10**





Les outils pour décliner les cibles

10.1 Faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable

10.2 Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion, de leur statut économique ou autre

Inclure des clauses d'insertion sociale dans les marchés. Angers Loire métropole a pour objectif de renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire. Avec Aldev (Agence de développement économique d'Angers Loire métropole), la collectivité cible en premier les jeunes mais aussi les seniors et les habitants des quartiers prioritaires. Aldev accompagne les entreprises dans l'application des clauses d'insertion professionnelle désormais intégrées dans les appels d'offres publics.

Ateliers de recherche et d'aide à l'accès au logement pour les populations les plus vulnérables, aide à l'accession. Il existe deux aides à l'accession à la propriété en Vendée, l'une apportée par le département et des collectivités locales sur les opérations d'acquisition de maison suivie de travaux d'amélioration énergétique, et l'autre portant sur des opérations de construction neuve (achat de terrain et construction), apportée uniquement par certaines collectivités locales.

Lutte contre le mal logement. La Dihal (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) coordonne l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du « Plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022) ». Ce plan vise notamment à promouvoir et faciliter l'accès à un logement abordable aux personnes défavorisées ou sans-abri en mobilisant les acteurs locaux et les collectivités, dans 24 territoires en France.

Encourager les personnes isolées (personnes âgées, en situation de handicap) à participer à des activités culturelles, sportives.

10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

Recruter des personnes en situation de handicap au chômage de longue durée pour les former. APF France handicap propose, sur l'ensemble du territoire national, tous les types d'établissements et services pour accompagner l'inclusion de la personne en situation de handicap. Cela passera par la suite par des formations personnalisées favorisant l'insertion professionnelle.

Promotion de la diversité et de l'égalité des chances, intégration et la lutte contre les discriminations à l'embauche (label diversité Afnor). La SNCF, à travers son guide « Diversité et inclusion », lutte contre toutes les formes de discrimination qui est un axe important de la politique d'inclusion mise en œuvre. En la matière, il y a trois engagements majeurs qui concernent, à la fois, la responsabilité sociétale en tant qu'employeur et le bien vivre ensemble.

Angers Loire Métropole met en place un groupe de travail Silver Economie (= l'économie au service des âgés) au sein d'Angers Loire Campus. L'objectif est de regrouper les acteurs de cette démarche, aussi bien de l'enseignement supérieur et la recherche, la formation, les entreprises et les usagers pour développer et diffuser l'innovation.

Renforcer des partenariats pour mieux prendre en charge les enfants en situation de handicap durant le temps périscolaire. L'Education Nationale développe des partenariats, principalement avec les collectivités locales et territoriales, afin de favoriser les activités périscolaires pour les enfants en situation d'handicap.



10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

ADAGE environnement est un acteur essentiel pour la promotion de l'égalité des salaires (ratio limité entre ceux des dirigeants et de la moyenne salariale). Cette démarche s'inscrit dans la politique de RSE de l'entreprise, dans la gestion des ressources humaines comportant à la fois l'insertion professionnelle, la solidarité intergénérationnelle, le bien-être. Le ratio entre les salaires des dirigeants et la moyenne salariale est ainsi limité à 3 (En France, ce ratio est de 1 à 104 selon le syndicat AFL-CIO).

Elior Group met en avant la promotion de l'éthique professionnelle et la transparence grâce à son guide de l'éthique. Les principes d'éthique fondamentaux visent à donner un cadre partagé aux collaborateurs d'Elior Group dans la pratique quotidienne de leur métier. Ces principes reposent sur des valeurs simples et fortes, animées par l'excellence, autour desquelles les collaborateurs peuvent se retrouver, se rassembler et agir ensemble.

Mettre en place **des congés solidaires**. Permettant aux salariés de partir en mission de solidarité internationale ou de protection de l'environnement, ces congés de 2 à 4 semaines se développent et sont mis en avant dans la métropole d'Angers. Angers Loire Métropole a intégré depuis 2015 les congés solidaires dans les actions en rapport au développement durable.

10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles

10.6 Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes

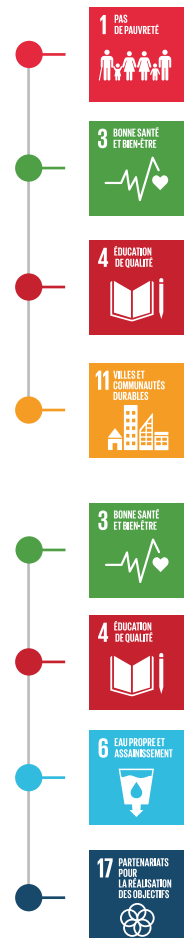
10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées

Les collectivités territoriales sont des acteurs indispensables de l'intégration des personnes immigrées, par leur action facilitatrice et d'accompagnement dans l'accès à l'éducation, la santé et la prise en charge des personnes défavorisées ou en situation de handicap. Des comités de pilotage sont mis en place afin de faciliter la coordination entre les différentes collectivités. Cette vision répond à un objectif de construire des partenariats durables basés sur des fonds communs et un partage des compétences équilibré entre les collectivités. Les vecteurs d'inclusion sociale et de bien-être des personnes réfugiées ou immigrées sont en effet l'hébergement, l'accompagnement, le financement et l'intégration, nécessitant une coordination entre les différents niveaux de pouvoir, au plus près des populations concernées.

10.b Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, pour les États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux

La coopération décentralisée, s'inscrivant dans l'approche internationale de l'aide au développement, concerne « l'ensemble des actions de coopération internationale menées par convention dans un but d'intérêt commun par une ou plusieurs collectivités ». Elle permet en effet de mettre en place des partenariats de solidarité et de développement dans une approche locale et durable. De nombreux projets ont été réalisés (49 pays d'Afrique Subsaharienne en 2010) entre des collectivités françaises et africaines comme au Bénin, au Sénégal ou au Burkina Faso, principalement dans le domaine de la culture, l'éducation, la santé, l'appui institutionnel à la gouvernance et la gestion de l'eau et l'assainissement. Cette démarche renforce les relations bilatérales et offre aux collectivités une portée internationale et une expertise reconnue dans la gestion des problématiques de développement durable. De nombreux financements sont disponibles ainsi que des structures d'appui au niveau des collectivités, national ou européen, favorisant l'accroissement de ce type de pratique au niveau international.

10.c Faire baisser au-dessous de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les couloirs de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 %





Initiatives des territoires : les partenariats

→ Collectivités / Entreprises

L'action sociale du SEDIF élargie aux non-abonnés

Le SEDIF (Syndicat des eaux d'Île-de-France) renforce régulièrement son dispositif « Eau solidaire » en faveur des foyers qui connaissent des difficultés de paiement de leurs factures d'eau et dont les ressources sont insuffisantes. Avec une enveloppe annuelle de plus de 2 millions d'euros, près de 31 000 foyers ont déjà bénéficié de ces aides depuis 2011. Depuis le 1^{er} janvier 2017, en plus des aides financières apportées par le service de l'eau par le biais du Fond de solidarité logement (FSL) aux abonnés et non-abonnés, le SEDIF a mis en place une aide directe au paiement de la facture d'eau dénommée « Aide eau solidaire ». Cette aide, dont bénéficient les abonnés particuliers du service depuis 2011, est étendue dans le cadre de l'expérimentation ouverte par la loi dite Brottes, à l'ensemble des usagers, y compris les usagers non-abonnés occupants d'immeubles collectifs d'habitation, qui connaîtraient des difficultés de paiement de leurs charges collectives d'eau.

→ Collectivités / Entreprises

Schneider Electric : un programme Accès à l'énergie pour lutter contre la fracture énergétique

Dans le cadre du programme d'électrification des écoles au Kenya mis en œuvre par l'Autorité d'électrification rurale, Schneider Electric a par exemple équipé 128 écoles publiques rurales à travers le pays. L'entreprise a formé des entrepreneurs locaux à l'installation d'énergie solaire et pour chaque école, un représentant du personnel a été formé à l'entretien du système comme au contrôle de sa bonne utilisation. Chaque école équipée de cette solution peut ainsi profiter de 30 ordinateurs, 34 lampes, 1 imprimante et 15 prises, alimentés par une solution photovoltaïque hors réseau à haut rendement.

→ Associations / Collectivités

Ville de Nantes et Nantes métropole œuvrent pour les droits humains, l'égalité et la diversité

Pour élaborer son Plan d'actions égalité femmes-hommes pour 2015-2020, la ville de Nantes a organisé des tables rondes, ateliers et conférences à travers son conseil nantais pour l'égalité. Une cartographie sexuée de certains métiers est également en cours d'élaboration pour identifier et aider à lever les freins à la mixité. Par ailleurs, des formations sont proposées pour lutter contre les discriminations. Charte mixité diversité, conseil consultatif, cellule d'écoute et traitement des réclamations internes font partie des thèmes abordés pour promouvoir l'égalité auprès des 5 000 agents municipaux et communautaires. Il s'agit d'une politique exemplaire en la matière, qui suit un plan d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, mais également au sens large de respect des droits humains, une politique d'accueil des étrangers, la lutte contre les discriminations au travail ou encore un personnel sensibilisé à l'accueil des différents publics.



Focus sur Une action internationale

Projet de coopération décentralisée entre Suresnes et Cap-Haïtien

Diagnostic croisé des mesures mises en place par les collectivités territoriales en faveur de la protection de l'enfance

Le projet « Regard croisé des politiques jeunesse » à Suresnes et à Cap-Haïtien vise à réinterroger les politiques publiques et les pratiques des acteurs au service du territoire pour une meilleure prise en charge de la jeunesse. À la mairie de Cap-Haïtien, cela se traduit par l'identification des acteurs travaillant sur ce public spécifique, pour une meilleure connaissance du maillage territorial, l'animation de ce réseau d'acteurs par le biais de réunions de concertations et par l'organisation d'un évènement socio-culturel annuel au cours duquel les acteurs jeunesse du territoire proposent des activités éducatives, culturelles et sportives pour les jeunes capois. De façon croisée, la démarche amène aussi les acteurs de Suresnes pour la jeunesse à s'interroger sur leur propre politique jeunesse et leurs organisations, grâce au travail effectué en Haïti. L'objectif est de créer une véritable dynamique partenariale. Les acteurs jeunesse de Suresnes et l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) les accompagnent dans cette démarche d'évolution. Les actions s'adressent ici principalement à des jeunes qui sont issus des classes défavorisées et qui rencontrent des freins à leur insertion sociale et professionnelle.



Ressources pour aller plus loin

Les acteurs spécialisés

Observatoire des inégalités

Adéquations

Caisse d'allocations familiales (CAF)

Union départementale des centres communaux
d'action sociale (UDCCAS)

Aisne : Services d'aide à domicile

CCAS-CAF

Les sources

Annuaire de l'action sociale :

<http://annuaire.action-sociale.org/etablissements.php>

**Rapport des collectivités en matière d'égalité
femmes-hommes : poursuivre le déploiement
pour atteindre l'égalité partout :**

http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_13_juin_final_synthese_vf.pdf

Les politiques locales d'égalité en France :

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/etude-collectivites-web.pdf>

**La fracture territoriale, analyse croisée des
inégalités en Île-de-France :**

<https://www.secoures-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/fractureterritorialeidf.pdf>

**Ville de Saint-Denis : les services publics,
premiers leviers contre les inégalités ? :**

http://ville-saint-denis.fr/sites/default/files/content/documents/saint-denis_au_fur_et_a_mesure_ndeg62_decembre_2013.pdf

**Les inégalités sociales de santé, Thierry Lang
(Université de Toulouse III) et Valérie Ulrich
(DRESS), :**

https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ouvrage_actes_seminaire_iss_pour_bat_cabinet_-_web.pdf

**Plan « logement d'abord », Délégation
interministérielle à l'hébergement et à l'accès
au logement (Dihal) :**

<https://www.gouvernement.fr/logement-d-abord>